

Cahier d'histoire

28^E ANNÉE

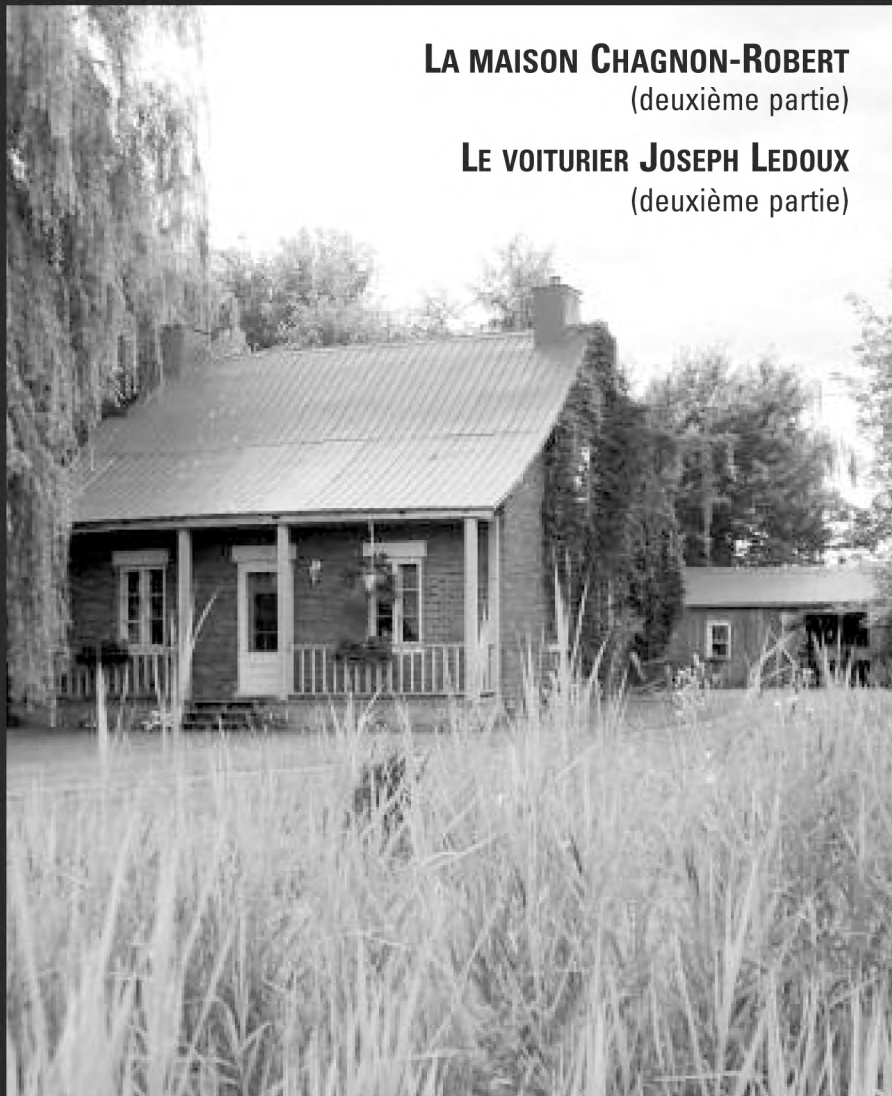
N^O 87

OCTOBRE 2008

Société d'histoire de Beloeil – Mont-Saint-Hilaire

LA MAISON CHAGNON-ROBERT
(deuxième partie)

LE VOITURIER JOSEPH LEDOUX
(deuxième partie)



Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire

Case postale 85010, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1

Courriel : info@shbmsh.org

Site internet : <http://www.shbmsh.org>

Membre de la Société d'histoire de la vallée du Richelieu, de la Table de coordination des archives privées de la Montérégie, de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et de la Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu.

Bureau de direction

Président : Alain Côté

Vice-président : Pierre Gadbois

Trésorier : Alain Côté

Administrateurs : Roger Cloutier,

Jean-Mathieu Nichols

Comité de rédaction

Alain Côté, directeur

Anne-Marie Charuest, correctrice

Suzanne Langlois, correctrice

La Société publie des textes d'intérêt local et régional (Vallée-du-Richelieu) traitant d'histoire, de généalogie et de sujets connexes.

Les manuscrits, remis en double exemplaire et sur support informatique, sont soumis au comité de rédaction qui les accepte, les rejette ou propose des modifications. Les auteurs sont priés d'utiliser les *Instructions aux auteurs* préparées à leur intention.

©Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire 2008

Tous droits de reproduction réservés.

Graphisme : Aline Beauchemin

Impression : Imprimerie Maska inc.

Dépôt légal : troisième trimestre 2008, Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada. ISSN : 0225-5359

Page couverture :

La maison Chagnon-Robert. (Photo : Aline Beauchemin).

Cahier d'histoire

Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire

28^E ANNÉE

N^o 87

OCTOBRE 2008

SOMMAIRE

La maison Chagnon-Robert (2 ^e partie)	3
<i>par Aline Beauchemin et Suzanne Bessette-Lafond</i>	
Le voiturier Joseph Ledoux (2 ^e partie)	25
<i>par Pierre Gadbois</i>	

*Les Cahiers bénéficient annuellement d'une aide financière
de la Société d'histoire de la vallée du Richelieu.*



Figure 1. Trefflé Robert et Anastasie Duvernay. (Archives de Rhéa Robert)



LA MAISON CHAGNON-ROBERT

(deuxième partie)

———— ALINE BEAUCHEMIN ET SUZANNE BESSETTE-LAFOND

Aline Beauchemin est infographiste et membre de la Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire et des Ami(e)s de la généalogie. La maison Chagnon-Robert a longtemps été propriété de la famille de sa grand-mère, Rhéa Robert; ce n'est donc pas surprenant qu'elle ait tenu à retracer toute son histoire. Suzanne Bessette-Lafond est membre de la Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire et de Patrimoine hilairemontois. Native de Saint-Hilaire, elle s'est intéressée à cette maison qui a vu son environnement se modifier avec l'arrivée de la route Transcanadienne.

Dans le cahier précédent, la première partie de la recherche faisait connaître l'emplacement précis de la maison ainsi que la première famille qui en a été propriétaire pendant trois générations. Cette deuxième partie nous présente tous les propriétaires subséquents pour ensuite se terminer par une description de la maison.

Première famille : trois générations de Chagnon (voir cahier 86)

Deuxième famille

Pierre Boissy et Sophie Desforges (1841 à 1857)

Terre achetée à la criée après la messe sur le perron de l'église

Pierre Boissy habite la terre pendant 16 ans. Il est veuf depuis 1836 et père de sept enfants tous nés de son union avec Charlotte Chicoine, quand il épouse en deuxièmes nocces Sophie Desforges le 24 juillet 1837 à Saint-Hilaire. Ils achètent la terre en 1841 et auront douze enfants parmi lesquels six mourront en bas âge et un autre à quatre ans.

La mort de Pierre Boissy en 1856 force sa femme, Sophie Desforges, en tant que représentante de ses enfants mineurs et du conseil de famille, à vendre la terre en 1857.

Voici les lopins de terre que le défunt Pierre Boissy et Sophie Desforges possédaient :

«Teravendre par autorité de justice a la porte de l'église de la paroisse de St Hylaïre lundi le 3eme jour d'aout prochain crier le onze heures de l'avant midi les immeubles ciaprès désignés dépendant partie de la communauté de biens qui a existé entre feu Pierre Boissy & dame Sophie DesForges sa veuve savoir :

1^e Une terre située en la deuxième concession de la dite paroisse de St Hilaire contenant trois arpents de front par trente arpents de profondeur [...] avec une maison et autres batisses defus érigés.

2^e Un lopin de terre situé en la cinquième concession de la paroisse de St Charles contenant environ un arpent de front sur environ un arpent et demi de profondeur tenant dun bout au chemin [...] appelé le grand Tronc, d'un côté a Olivier Millet et d'autre côté à Basile Ragneau et par l'autre bout a la rivière des Hurons sans batisses, avec un droit de passage sur la terre de Joseph Poirier [...]

3^e Deux huitième indivis dans un lopin de terre situé en la deuxième concesssion de la paroisse de St Charles contenant le dit lopin terre en totalité un arpent de front sur vingt six arpents de profondeur tenant au nord ouest à JeanB Amiel au sud est aux terres du troisième rang au sud ouest aux héritiers ou représentants [...] Christophe Leduc, et au nord est à Moyse Rémy en bois debout et sans batisses.

Pour les interessés, JR Brillon n^{re} 1»

Troisième famille

Louis Voghel et Sophronie Cadieux (1857)

Louis Voghel achète la terre à la criée, adjugée par le sieur Toussaint Auclair, un des crieurs de la paroisse. Le contrat d'achat est passé le 4 août 1857 et contient les considérations suivantes²:

1^e La récolte qui pousse actuellement sur la dite terre et la moitié des fourrages sont non compris; le foin ainsi que l'autre moitié du fourrage le sont.

2^e La venderesse conserve le droit de mettre lesdits grains dans la grange, de les y battre et les enlever à sa volonté dans le courant de l'automne. De plus elle conserve le droit de résider dans la maison et de se servir des autres bâtisses d'hui à la Saint-Michel prochain.

La terre est vendue pour la somme de 8 020 livres.

Louis Voghel est un forgeron. Il va préférer installer sa boutique de forge près de la rivière, dans le village qui sera désigné plus tard comme celui du Déboulis. Il sera d'ailleurs le seul témoin visuel du glissement de terrain de 1859³.

Louis Voghel vend la terre de la deuxième concession à Trefflé Robert un an plus tard. La transaction se fait le 4 mai 1858 au prix de 8 423 livres quinze sols ancien cours.⁴

Quatrième famille (1^{ère} génération de Robert)

Trefflé Robert dit Lafontaine et Anastasie Duvernay

Quand il achète la terre, Trefflé Robert est célibataire. Il acquiert donc la propriété avant son mariage, ce qui explique qu'elle est son bien propre.

Trefflé Robert, fils d'André et Josette Plantet, est le sixième d'une famille de 11 enfants.

Il épouse en premières noces Odile Jacques, fille d'Antoine et Louise Piché, le 12 octobre 1858 à Saint-Charles-sur-Richelieu. Ils passent leur contrat de mariage le 10 octobre 1858. Ils auront quatre enfants, mais le troisième meurt en bas âge. Sa femme décède le 9 avril 1865.

Trefflé Robert fait la rencontre d'Anastasie Duvernay deux ans plus tard; elle est institutrice. C'est le 25 juin 1867 que Trefflé épouse en deuxièmes noces Anastasie Duvernay, fille de Narcisse Duvernay et Marie Labombarde, à Saint-Hilaire.

Ils ont douze enfants dont quatre meurent en bas âge.

Comme nous l'avons vu précédemment, Trefflé déménage la maison sur son site actuel. Il y emménage le 28 juin 1868 alors que sa fille Lydia avait huit jours, selon le témoignage de madame Rhéa Robert qui se souvient que son père, Émile, lui a souvent parlé de cet épisode original de l'histoire de sa famille.

Trefflé Robert meurt le 30 août 1910 à Saint-Hilaire. Sa veuve fait la déclaration notariée de son décès le 22 janvier 1911 devant le notaire Desrochers de Saint-Hilaire. Cet acte retrace tous les enfants et nous apprend que deux du premier lit vivent aux États-Unis ainsi qu'un du deuxième lit.

- «1^e Azélie Robert de la Cité de St-Hyacinthe, veuve de Narcisse Henry, en son vivant, cultivateur du même lieu;
- 2^e Trefflé Robert, commis-marchand de Portland, dans l'État de l'Orégon, l'un des États-Unis d'Amérique;
- 3^e Dame Célanire Robert, épouse de Ernest Messier, cultivateur de Holyoke dans l'État du Massachusetts, [...];
- 4^e Demoiselle Lydia Robert de St-Hilaire;
- 5^e Dame Alina Robert, épouse de Raymond Létourneau, industriel de Ste-Madeleine;
- 6^e M. Albert Robert, maître-charretier, de la Cité de St-Hyacinthe;
- 7^e M. Émile Robert, cultivateur de St-Hilaire;
- 8^e Dame Anna Robert, épouse de Uldéric Côté, cultivateur de Ste Madeleine;
- 9^e M. Arthur Robert, journalier, demeurant actuellement à Horshoo, dans l'État de New York, [...];
- 10^e M. Origène Robert, cultivateur de St-Hilaire;
- 11^e M. Appolinaire Robert, cultivateur aussi de St-Hilaire;

Les immeubles ci après décrits, propres de la communauté qui a existé entre la comparante et le défunt, dépendent de ladite succession, savoir :

1^e Une terre située sur la 2^e concession de la paroisse de St Hilaire, mesurant en front 2 arpents et 8 perches sur 29 arpents de profondeur, tenant par un bout, au nord-ouest, aux terres de la 1^{re} concession, par l'autre bout, au sud-est aux terres de la 3^e concession, d'un côté, au sud-ouest, à Uldège Petit, et de l'autre côté, au nord-est, à Aimé Robert, fils, étant le lot connu sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Hilaire sous le n° 258 avec une maison et autres bâtisses;

2^e Un terrain en bois debout situé dans la 3^e concession de St-Hilaire, étant le lot connu sur lesdits plan et livre de renvoi officiels sous le n° 295 mesurant en front un demi arpent sur 15 arpents de profondeur;

3^e Un autre terrain situé actuellement en la paroisse de Ste-Madeleine et ci-devant en celle de St-Charles, de la contenance d'environ 2 arpents en superficie, étant partie du lot connu et désigné [...] de la paroisse de Ste-Madeleine, sous le n° 210, borné à un bout par la rivière des Hurons, à l'autre bout par Xiste Robert, d'un côté par J.B. Lapierre, et de l'autre côté par les héritiers Jos Tremblay ⁵.»

Anastasie continue donc de vivre sur la terre du Brûlé et décide de la vendre trois ans plus tard.

2^e génération de Robert

Émile Robert dit Lafontaine et Albina Harnois

Le 9 octobre 1911, Anastasie Duvernay vend la terre à son fils Émile Robert dit Lafontaine. Émile, dixième de la famille de Trefflé Robert, épouse Albina Harnois, fille de Louis et Philomène Berger-Rougeau, le 30 juin 1908 à Saint-Hilaire. Quand ils achètent la terre du Brûlé, ils ont déjà leurs deux fils. Une fille, Rhéa, complètera la famille deux ans plus tard.

Nous reproduisons ici des extraits du contrat de vente de la mère à son fils.

«1^e Une terre située sur la 2^e concession de la paroisse de StHilaire, mesurant en front 2 arpents et 8 perches sur 29 arpents de profondeur, plus ou moins, tenant par un bout, au nord-ouest, aux



Figure 2. Émile Robert et Albina Harnois avec leur fils Hilaire et leur fille Rhéa. (Archives de Rhéa Robert).



Figure 3. Armand Robert, premier fils d'Émile décédé de la dyptérie à l'âge de 5 ans. (Archives de Rhéa Robert)



Figure 4. Hilaire Robert, deuxième fils d'Émile, se noie à l'âge de 19 ans dans le Richelieu à l'embouchure du ruisseau Jeannotte, lieu du déversement du fameux Déboulis. (Archives de Rhéa Robert)

terres de la 1^{re} concession, par l'autre bout, au sud-est de la 3^e concession, d'un côté, au nord-est à Aimé Robert, fils, étant le lot connu sur le plan et au livre de renvoi officiel de la paroisse de St Hilaire, sous le n^o 258 avec une maison et autres bâtisses; [...]

2^e 7 vaches laitières et 2 moutons.

a) à la réserve par la venderesse du droit d'occuper pendant sa vie, à son choix, de la maison d'habitation qu'elle occupe actuellement, avec le droit de circuler partout où bon lui semblera sur ledit terrain, de même que ses parents, amis et employés, le tout, sans causer de dommage;

b) à la réserve du droit pour la venderesse de jouir pendant sa vie du jardin potager situé au nord-est de ladite maison;

c) à la charge par l'acquéreur de, pendant la vie durant de la venderesse lui fournir tout le bois dont elle aura besoin tant pour chauffer ses appartements que pour faire ses aliments; lequel bois sera bûché en bois de poêle et entré dans la maison de la venderesse; la conduire elle et sa fille, Lydia, à l'Église de St Hilaire à leur demande, mais pas plus que 2 fois la semaine; lui procurer ou charroyer à son domicile toute l'eau dont elle aura besoin; mettre à l'abri ou loger si possible les chevaux des parents et amis qui viendront visiter la venderesse.